agenzia fides
Fondata nel 1927
Organo di informazione delle Pontificie Opere Missionarie
http://www.fides.org

AFRIQUE/EGYPTE - Deux enfants coptes arrêtés pour outrage au Coran : vers un « cas Rimsha » en Egypte ?

Le Caire (Agence Fides) – L'arrestation de deux enfants coptes orthodoxes accusés d'avoir uriné sur des pages du coran est seulement la dernière manifestation en date d'une « haine croissante envers les chrétiens égyptiens qui s'exprime de nombreuses manières ». C'est ce qu'explique à l'Agence Fides S.Exc. Mgr Botros Fahim Awad Hanna, Evêque auxiliaire d'Alexandrie des coptes catholiques.
Le cas concernant ces deux enfants – l'un âgé de neuf et l'autre de dix ans – a eu lieu dans le village d'Ezbet Marco, dans la province de Beni Suef, dans le sud de l'Egypte. Dans ce cadre, le scheik Gamal Shamadai, connu pour ses positions extrémistes, s'est distingué par son intention de fomenter la colère collective contre les deux enfants. Il a en effet relancé les rumeurs selon lesquelles un certain nombre d'habitants du village aurait vu les deux mineurs uriner sur un certain nombre de pages du livre sacré de l'islam. Les deux enfants ont été conduits par les forces de sécurité dans une prison pour mineurs notamment pour les soustraire à la colère d'un groupe violent qui, à la nouvelle de leur arrestation, avait assiégé le commissariat de police local.
La formulation même de la plainte qui concerne les deux enfants contient, selon Mgr Fahim, des éléments controversés : « Ici, en Egypte, l'accusation d'avoir détruit l'Evangile et d'avoir uriné sur ses pages déchirées est au centre d'une enquête concernant un scheik salafiste qui a accompli ce geste sacrilège durant les jours où la colère des musulmans a explosé à cause du fameux film offensant vis-à-vis de Mahomet produit aux Etats-Unis. Et maintenant, comme par hasard, la même accusation est formulée contre ces deux jeunes coptes. J'espère que l'enquête sera conduite de manière correcte, en évitant de prendre comme preuves les racontars mis en circulation intentionnellement et les médisances ».
Le cas du scheik salafiste inculpé pour outrage à l'Evangile est un cas rare de procès intenté pour offenses à la foi chrétienne. « Les autorités – fait remarquer Mgr Fahim – n'ont dans ce cas pas pu fermer un œil dans la mesure où le geste sacrilège avait provoqué plus de trente plaintes ». Des 17 cas de procédures judiciaires pour offense contre la religion intentées en Egypte depuis janvier 2011, la très grande majorité se base sur des accusations portées contre des chrétiens coptes, avec une préoccupante envolée constatée au cours de ces dernières semaines.
« Souvent –raconte à Fides Mgr Fahim – pour être accusés d'offense à l'islam, il suffit de quelques critiques voilées concernant le comportement des fondamentalistes dans des messages privés de votre page Facebook. Depuis des décennies, les haut-parleurs de certaines mosquées déversent des insultes contre les chrétiens, les accusant d'être athées. Maintenant, il arrive que quelques jeunes, se faisant des illusions sur ce qui s'est dit de la « révolution » arabe, croient avoir acquis réellement toutes les libertés. Ils écrivent sans y penser leurs réflexions sur un réseau social quelconque et cela suffit pour qu'ils soient arrêtés, emprisonnés et condamnés ». (GV) (Agence Fides 04/10/2012)

I contenuti del sito sono pubblicati sotto Licenza Creative Common - http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/deed.it